

UN PARTENARIAT ENTRE
LE CENTRE DE FORMATION DE L'AFERTES
ET LA REGIE DE QUARTIER INTERCOMMUNAL
IMPLUSION

DEMARCHE REALISEE DANS LE CADRE DE L'UNITE DE
SPECIALISATION DES EDUCATEURS SPECIALISES
« INSERTION EXCLUSION »

MESURE DE LA PARTICIPATION DES SALARIES EN
INSERTION

SOUS LA DIRECTION DE BELHAJ MEDHI, LALANDE PATRICK. ET SALHI RACHID

AVEC LA PARTICIPATION DE :

*Autrique Pauline
Benzerfa Malika
Coquelle Aurélie
Deghima Sadek
Duponchelle Emilie*

*Guyot Virginie
Honoré Isabelle
Regulski Frédéric
Rosemain J Bernard
Stachowiak Gaëlle*

DEES ANNEE 2009

SOMMAIRE

INTRODUCTION	Pg1
<u>1ere Partie :Le cadre de la démarche d'étude</u>	
Chapitre1 : Les Régies de Quartier	Pg4
Chapitre 2 : La Régie de Quartier Impulsion	Pg6
Chapitre3 : Les concepts clés	Pg8
3.1 L'individualisme, réalité dominante	Pg8
3.2 La citoyenneté politique	Pg10
3.3 La citoyenneté, un terme flou	Pg12
3.3.1 Les capacités du salarié	Pg13
3.4 Types de citoyenneté	Pg15
3.4.1 Sentiment d'appartenance	Pg15
3.4.2 Sentiment d'engagement	pg16
3.4.3 Les différentes citoyennetés	Pg17
3.5 Schéma analytique de la citoyenneté	Pg19
<u>2eme Partie : La démarche de la recherche</u>	
Chapitre 1 : Le déroulement de la démarche d'enquête	Pg22
Chapitre 2 : La population ayant participé à l'enquête	Pg26
2.1 L'échantillon	Pg26
2.2 Le recueil de données	Pg28
2.3 Les catégories d'analyse	Pg29
2.3.1 Les fragments de discours de la catégorie ABC	Pg30
2.3.2 Les fragments de discours de la catégorie DEF	Pg32
2.3.3 Les fragments du discours de la catégorie GH	Pg34
2.3.4 Les fragments du discours de la catégorie KL	Pg35
Chapitre 3 : Part du discours des salariés	Pg35
Tableau de l'organisation du discours	Pg36

3eme Partie : Le cadre de propositions d'actions

Chapitre 1 : Un projet de développement	Pg40
Le schéma du projet de développement	Pg42
Chapitre 2 : Les préconisations	pg43
Réflexion personnelle du stagiaire	
Bibliographie	

INTRODUCTION

La question de l'insertion reste une préoccupation saillante de notre société, surtout quant elle est associée au problème que pose l'intégration des individus dans le monde du travail, des systèmes de valorisation personnelle et collective qui lui sont attachées.

L'homme libre dans notre société serait en quelque sorte celui qui se serait affranchi des contraintes que fait peser pour chacun d'entre nous le besoin d'être reconnu par delà la subjectivation identitaire.

Si la reconnaissance se mesure au degré de contrainte qui nous lie aux institutions socialisatrices prenant forme dans l'organisation sociale, que dire de ceux qui pour des raisons multiples n'ont pas la possibilité de mettre en contradiction cette apparente dualité entre reconnaissance et identité...

Ceux qui représentent dans la société Française, la cohorte des individus en mal de reconnaissance, souvent éloignés des sphères de l'intégration génératrice de statuts valorisés parce que pas ou peu formés, souvent jugés inemployables et devant accepter à leur endroit que se déploie l'ensemble des mesures orthopédiques du traitement plus ou moins durable de l'exclusion.

Ces sans voix, que la littérature sociologique qualifie aussi de surnuméraires n'en représentent pas moins un enjeu macro-social quant à la façon dont ils viennent interroger les fondements de notre système démocratique, de ce qui participe à sa cohésion sociale, au vivre ensemble ou chaque citoyen peut penser sa liberté dans les sécurités conquises.

L'invention de l'insertion depuis la fin des politiques sociales d'assistance ne serait en définitif que l'expression d'une fracture entre les tenants d'une citoyenneté naturaliser par le statut occupé, et les autres, pris dans les filets d'une représentation négative de leur utilité, d'un engagement citoyen invalidé par la précarité face à l'emploi.

Il y a dans l'essence même de cette réflexion une contradiction qui vient se glisser entre la philosophie de l'intégration comme fondement de la citoyenneté et, les effets attendus du déploiement des dispositifs d'insertion concernant notamment les personnes en contrat aidé.

Précisément, que cache cette recherche de participation d'un public souvent perçu comme peu enclin à s'exprimer, en situation de fragilité de lien ?

Question qui résonne avec encore plus d'acuité si l'on introduit l'idée d'une société qui éprouve depuis quelques temps déjà les affres du recul des engagements dans les espaces collectifs.

Que dire de cette montée des individualismes forcenés comme ce plait à le souligner Robert Castel, qui fait que la référence aux projets individualisés, à l'individuation des relations sape toujours un peu plus l'implication dans des collectifs, réceptacle d'une pédagogie des apprentissages de la citoyenneté et de la participation.

C'est l'un des nouveaux défis que s'est donnée la Régie de Quartier Impulsion en décidant de redéployer une partie de ses missions d'intervention sur le versant de l'animation et du développement du territoire. Ainsi, c'est aussi une réaffirmation de la mission d'outil participatif qui est en œuvre.

Cette volonté de repositionnement répond à un souci de respecter la chartre du CNLRQ et de prendre le pari de l'expression et de la participation comme levier de l'insertion.

Engagée dans une logique de positionnement stratégique sur son espace d'intervention, les différentes étapes de la construction de cette démarche ont mis en évidence l'intérêt de penser une action de valorisation des activités de la régie de quartier, du travail réalisé par les salariés en insertion en proposant l'organisation d'une journée "porte ouverte".

L'objectif étant de rechercher les conditions d'adhésion des salariés en insertion au projet de la régie de quartier, des salariés de la régie au projet en vue de soutenir le développement de la pratique de la démocratie participative dans et en dehors de la structure.

Cette volonté de fédérer l'investissement autour des axes de progrès que se fixe la régie de quartier Impulsion, suppose de vérifier les conditions de faisabilité d'une telle action, démarche qui a justifié le passage d'une convention de partenariat entre la RQ Impulsion et l'AFERTES.

L'intérêt d'engager une étude sur cet objet de réflexion à permis de construire une commande dont le contenu a consisté à l'aide de la technique des entretiens semi-directifs de recherche, de recueillir la parole de salariés en insertion et de trois partenaires de la RQ.

Nous avons convenu, de nous intéresser plus particulièrement à la manière dont les salariés en insertion se représentent l'idée de mettre en place une journée de valorisation de leurs activités, de sonder les propositions qu'ils pourraient faire et sur lesquelles ils pourraient s'engager.

Il en a été autrement concernant l'interview des partenaires qui ont fait partie de l'échantillon, le but étant de saisir les représentations qu'ils ont de cette volonté de la RQ de se positionner comme un acteur du développement social du territoire.

Nous avons d'un commun accord décidé de préserver le caractère anonyme du contenu des discours des interviewés, de procéder à une restitution intermédiaire du travail réalisé avant la finalisation et la remise au commanditaire du document d'étude.

1ere Partie : Le cadre de la démarche d'étude

Chapitre 1 : Les Régies de quartier

Les Régies de quartier fondent leur fonctionnement sur le principe de l'économie sociale et solidaire.

Rappelons ici, que le système de l'économie sociale et solidaire concrétise une manière différente d'entreprendre et de considérer « l'économique » Il est soucieux des intérêts collectifs et plus attentifs aux hommes qu'aux profits. L'économie sociale et solidaire témoigne de la possibilité de faire prospérer une économie qui crée de la société. Par delà la création d'emplois, la Régie contribue à faire émerger des pratiques d'économie solidaire : une logique dans laquelle l'économie se définit à partir des besoins de l'homme en l'associant en tant qu'utilisateur, producteur et citoyen.

C'est donc sur ce principe qu'est basé le fonctionnement d'une Régie de quartier, c'est-à-dire que les activités économiques visent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants en difficulté à travers l'émergence de nouveaux services.

La Régie de quartier est une association d'insertion loi 1901 par l'économique, dont la mission est de proposer de salarier les habitants d'un quartier sur des tâches d'amélioration et d'entretien de leur cadre de vie.

Elle regroupe collectivités locales, logeurs sociaux et habitants du ou des quartiers qui composent son territoire. Ensemble, ils interviennent sur la gestion urbaine de cet espace géographique et social.

Elle se caractérise par l'interaction étroite entre trois dimensions fondatrices, la gestion technique de quartier d'habitation, l'insertion par l'économique et l'implication des habitants.

La dimension économique des activités d'une régie de quartier constitue le moyen privilégié de la réalisation de sa mission sociale.

Ces activités s'attachent par des travaux techniques à entretenir et embellir le cadre de vie pour un « mieux vivre ensemble ». Elles génèrent des emplois qui sont proposés en priorité aux habitants de son territoire les plus en difficulté sur le plan de l'insertion sociale et professionnelle.

Cette proximité sociale entre les salariés de la régie et les bénéficiaires de leur travail contribue à renforcer les liens entre ces habitants, à développer leur sens de la responsabilité collective et de la citoyenneté. Une meilleure connaissance mutuelle qui relance également le dialogue entre les habitants, les élus et les bailleurs.

En résumé, il est possible de dire que les activités de la Régie de quartier sont le support d'une démarche de médiation et de sensibilisation qui poursuit auprès des habitants et des acteurs locaux une mission sociale qui consiste à améliorer les relations humaines, inventer des modes de gestion urbaine partagée, et surtout construire, en suscitant l'implication et la responsabilisation des habitants pour une citoyenneté active sur un territoire donné.

Le fondement de ces associations est ainsi basé sur la « valeur travail », effectivement, il est à noter que c'est au travers des emplois qu'elles génèrent que repose sa mission sociale. La finalité d'une Régie de Quartier est bien de contribuer à construire une citoyenneté urbaine. C'est-à-dire, de retisser des liens sociaux sur le quartier, d'y créer des formes d'activités inédites et d'y inventer de nouveaux modes de démocratie.

Ainsi, c'est par le travail d'habitants qu'elles interviennent dans le champ de la gestion urbaine, au travers du travail salarié, elles visent l'insertion socio-économique en s'appuyant sur le travail, elles reposent les problématiques communautaires ou participatives.

Mais, l'objectif des Régies de quartier n'est pas d'enfermer les habitants salariés dans leur quartier, mais bien d'amorcer avec eux des parcours d'insertion et de jouer le rôle d'une « passerelle » vers l'emploi.

Nous allons maintenant détailler plus particulièrement le fonctionnement de la Régie de quartier « Impulsion » pour laquelle nous avons effectué cette étude.

Chapitre 2 : La Régie de quartier « Impulsion »

Elle a vu le jour en 2003. La particularité de cette Régie est qu'elle est intercommunale contrairement à la majorité des autres qui se situent généralement sur un ou des quartiers.

Origine du projet

Les communes qui composent cette Régie sont les suivantes : Carvin Libercourt et Oignies. Pour faire face à une situation très dégradée de l'emploi sur leur territoire, elles ont choisi de s'associer et de créer « Impulsion » afin d'offrir une solution d'insertion sociale et professionnelle aux habitants.

« Impulsion » s'est fixée pour objectif de développer des services de proximité dans les domaines de l'environnement, du cadre de vie, de la sécurité et de l'habitat...

Les activités économiques de cette Régie portent sur l'environnement et le bâtiment, elles sont concentrées sur un Atelier Chantier d'Insertion qui emploie 45 salariés et une Entreprise d'Insertion qui embauche 7 personnes. Les personnes bénéficiant de ce dispositif d'insertion par l'économie sont à 85% des titulaires du RMI, ils sont employés par le biais de contrats aidés : Les Contrats d'Avenir et les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi.

Les deux secteurs économiques de la Régie « Impulsion » sont l'environnement et le bâtiment. Pour le premier, il consiste à entretenir les espaces collectifs comme les parcs et jardins publics... Les équipes s'attachent à embellir leur cadre de vie mais pour cela elles utilisent des actions de gestion différenciée (respect de l'environnement en privilégiant la main de l'homme et le génie écologique au mécanique et pesticides), de restauration et de protection des espaces.

Pour le deuxième secteur, les salariés travaillent directement pour des bailleurs sociaux et ils sont chargés de l'entretien et la rénovation des bâtiments.

Hormis un emploi, les usagers ont un accompagnement socioprofessionnel, qui les aide dans la réalisation de leurs parcours d'insertion professionnelle par une mise en contact avec des centres de formation, des entreprises et tous les partenaires existants sur le territoire susceptibles de pouvoir les aider dans cette réalisation. Mais, elle apporte également un soutien individualisé à travers l'accompagnement de coordinatrices socioprofessionnelles pour leurs diverses démarches pouvant concerner le logement, la santé etc.

En interne, les salariés ont la possibilité de participer à des actions comme la Socio-esthétique, le module d'insertion Théâtre, l'atelier TRE (Technique Recherche Emploi...) qui vont apporter une aide différente en fonction des ateliers dans la réalisation de leur parcours d'insertion professionnelle.

Comme toutes les Régies de quartier, « Impulsion » vise par l'intermédiaire du travail à accomplir une mission sociale qui peut être résumée ainsi : favoriser une « resocialisation » et une « revalorisation » des individus salariés dans le but d'entreprendre avec eux des parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Mais c'est aussi de manière transversale agir sur la commune dans sa globalité, et par la même sur tous les habitants de Carvin, Libercourt et Oignies en améliorant leur cadre de vie pour un « mieux vivre ensemble ».

« Impulsion » au travers de ces activités menées sur le territoire souhaite la création d'une dynamique de lien social pour favoriser une citoyenneté active.

Cette conception du travail social a amené les acteurs en charge du développement à solliciter une contribution réflexive au centre de formation AFERTES. L'interrogation première de la Régie après ses phases de création et d'atteinte d'un rythme de croisière, est la mobilisation des salariés en insertion pendant et après l'activité au sein de la Régie.

La mobilisation peut se traduire par participation, citoyenneté, insertion sociale... cette traduction large oblige à investir le champ de la définition conceptuelle des « mots-outils » de l'action sociale.

Chapitre 3 : Les concepts clés

Les individus membres d'une collectivité qui a un intérêt commun ne participeront pas nécessairement à une action collective dans le but de satisfaire cet intérêt¹. L'individualisme est-il devenu la référence de notre société ? si tel est le cas, comment redonner du sens aux initiatives telles que celles portées par la Régie de Quartier « impulsion » ?

3.1 L'individualisme, réalité dominante

On a de fortes chances de trouver l'individualisme, a peu près n'importe où, dès que l'homme est confronté aux relations problématiques qui distinguent le « moi », « l'autre » et le « monde » Michel Foucault² distingue trois acceptations habituelles du terme "individualisme" :

¹ Mancur Olson, Logique de l'action collective, Paris, PUF, 1978.

² Michel Foucault, histoire de la sexualité; tome III, le souci de soi, Paris, Gallimard, 1984.

- L'attitude individualiste, caractérisée par la valeur qu'on attribue à l'individu, et par le degré d'indépendance qui lui est accordé par rapport au groupe auquel il appartient et aux institutions dont il relève.
- La valorisation de la vie privée, c'est-à-dire l'importance reconnue aux relations familiales, aux formes de l'activité domestique et au domaine des intérêts patrimoniaux.
- L'intensité des rapports à soi, c'est-à-dire des formes dans lesquelles on est appelé à se prendre soi-même pour objet de connaissance et domaine d'action, afin de se transformer, de se corriger, de se purifier, de faire son salut.

Pour Max Weber³ le mot « individualiste » relève de l'éthique ou de la sociologie et il ne faut pas le prendre en son sens habituel. Au sens de l'éthique, l'individualisme est une doctrine qui fait de la personne -de l'individu- un point de référence indépassable. « Individualisme » en ce sens s'oppose notamment à collectivisme. Au sens sociologique, on dit qu'une société est individualiste lorsque l'autonomie consentie aux individus par les lois, les mœurs, et les contraintes sociales est très large.

Pour désigner ce type de société, Durkheim⁴ utilise, en sens voisins, quoique non absolument synonymes, les notions d'« égoïsme » et d'« individualisme ».

Tocqueville⁵ résume sa pensée sur le développement de l'individualisme américain durant le milieu du XIX^e en soulignant que le citoyen américain est surtout soucieux de sa vie privée et peu concerné par la vie publique.

³ Max Weber, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Plon, 1965.

⁴ E. Durkheim, De la division du travail social, Quadrige, 1991.

⁵ Alexi Tocqueville, De la démocratie en Amérique, Paris, Dunod, 1835.

De là se pose un problème classique qu'est le passage de l'individu au citoyen. C'est-à-dire de l'action pour soi au souci d'agir pour un collectif.

Dans le cadre de notre étude⁶, la population visée par le projet participatif est spécifique car malheureusement en situation de difficulté liée à la privation d'emploi durable et de la reconnaissance sociale que valorise le travail dans notre société. Nous avons conscience que notre propos est à relativiser !

C'est pourquoi nous prenons donc comme fil directeur la volonté de s'engager dans une démarche collective au sein (ou en relation) avec la Régie de Quartier comme expression d'une citoyenneté et non l'approche classique du passage de l'individu au citoyen. Partant du postulat que l'implication au sein d'un collectif est le passage à la citoyenneté.

3.2 La citoyenneté politique

La tradition intellectuelle occidentale doit aux Grecs d'entendre le mot politique comme une science et une action de même objet : aménager au mieux et les intérêts globaux de la collectivité nationale, et les intérêts particuliers de chacun de ses membres, tant dans leurs rapports individuels que dans ceux qu'ils entretiennent avec l'État lui-même.

La participation politique dans le système démocratique⁷ est l'expression de la citoyenneté : il serait intéressant de sonder le degré de participation des salariés en insertion aux différentes élections locales et nationales.

La démocratie⁸ implique la participation maximale des citoyens aux affaires publiques. La participation politique constitue le fondement même de la démocratie : à travers l'élargissement du suffrage universel. On s'efforce de

⁶ Recherche de modalités d'implication des salariés en insertion lors d'une manifestation portée par la Régie de Quartier. Partenariat Régie de Quartier/AFERTES.

⁷ Dictionnaire de la vie politique et sociale, sous la direction de Dominique Chagnollaude collection cursus : dictionnaire de la science politique et des institutions politiques

⁸ Dominique Turpin, Droit constitutionnel, PUF, collection premier cycle, septembre 1994

mobiliser la participation des citoyens car elle seule donne à la démocratie sa véritable légitimité. Il serait aussi intéressant de sonder le niveau d'implication pour les élections professionnelles.

Dans la continuité, les travaux de Mancur Olson peuvent être pris en référence afin d'étudier le paradoxe social suivant : une action collective suppose la participation d'un certain nombre d'individus mais plus le nombre est important moins il y a de gain individuel. Donc, et de ce fait, on doit s'interroger sur le pourquoi de leur participation à la dite action.

Nous pouvons d'ores et déjà affirmer, eu égard aux travaux de Monsieur Olson, (l'hypothèse du passager clandestin, cavalier seul, free rider ou de ticket gratuit), que si les avantages que le groupe retire d'une action collective profitent également à ceux qui n'ont pas participé, alors c'est l'absence d'action collective qui sera le cas général.

Comment se fait-il alors qu'il y ait des regroupements de défense d'intérêts en commun. En d'autres termes, lorsqu'il y a existence d'intérêts qui concernent un groupe, est-ce qu'il y aura entente pour la défense commune ?

Selon Mancur Olson, le fait de ne pouvoir diviser les « biens » attendus par l'action collective risque de conduire à une situation sous-optimale s'il y a adoption du comportement du passager clandestin. C'est-à-dire qu'il y a tentative de tirer profit des efforts des autres sans subir les mêmes coûts de la mobilisation.

Monsieur Olson suppose (affirme) que l'apparition d'une action collective est d'autant moins probable que le groupe est de grande taille. Car, dans ce cas de figure, le coût sera important pour une petite fraction, et maigre le gain récolté puisque réparti dans un grand collectif.

Le paradigme du free rider explique le fonctionnement de la non-apparition d'action collective notamment dans les grands groupes. L'absence d'une participation des salariés en insertion à des actions citoyennes « pourraient

éventuellement s'expliquer par l'absence de perspective d'une solution de vie durable. Les « gains » des actions collectives sont peut-être estimés très faibles, notamment en termes de solution d'emploi.

Les choix, les sentiments n'expliquent pas la totalité des comportements c'est pourquoi il faut interroger l'environnement social et la tradition. C'est dans cette optique que nous allons nous investir dans une tentative de définition d'une citoyenneté. Par la même occasion, il s'agira de cerner les facteurs de mobilisation des salariés en insertion.

3.3 La citoyenneté⁹, un terme flou

La principale difficulté à parler proprement de « citoyenneté » provient sans doute du flou qui s'attache au terme, du fait de la variété des dimensions spatiales et fonctionnelles qu'on lui affecte (par exemple : citoyenneté familiale, d'entreprise, de quartier, « du monde ») et des situations empiriques qu'il désigne (statut juridique définissant des droits et des obligations, eux mêmes divers, « privés » et publics », ensemble de rôles spécifiés, traits d'attitudes et de comportements). La gêne provient surtout du statut du concept lui même, toujours suspecté de désigner à la fois une réalité et un idéal souhaité. Mais il y a aussi le fait qu'il existe une « citoyenneté pour soi » et également une « citoyenneté en soi ».

Arthur Stinchombe¹⁰ définit la « citoyenneté » d'une personne dans le système normatif d'un groupe « comme la proportion des problèmes de vie de cette personne qui sont résolus sur la base de ces systèmes normatifs ».

En d'autres termes, la citoyenneté d'une personne est le degré auquel elle peut contrôler son propre destin en agissant à l'intérieur de ce groupe.

⁹ Jean Leca, Individualisme et citoyenneté, chapitre 7, Sur l'individualisme, sous la direction de Pierre Birnbaum et Jean Leca, collection Références, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, 1991.

¹⁰ Arthur Stinchombe, Social structure and politics, 1975, cité in Sur l'individualisme, op cit.

La citoyenneté visée par la Régie de quartier poursuit peut-être un passage d'une citoyenneté pour soi à une citoyenneté en soi !

3.3.1 Les capacités du salarié-citoyen, salarié en insertion

Le citoyen d'Aristote se définit par la capacité effective d'exercer les deux fonctions de magistrat dans l'ordre judiciaire et de membre des assemblées délibérantes, fonctions auxquelles il est appelé par élection ou tirage au sort.

Tous les citoyens ont également ce droit ; la participation est la condition de réalisation de la communauté politique. Rappelons, que dans ce modèle grec, il n'existe pas de « peuple souverain » encore moins celui de représentation.

La citoyenneté est donc conçue comme l'apanage du sage, capable de conduite autonome, c'est-à-dire d'intérioriser l'exigence de la loi universelle.

Néanmoins, il faut mentionner l'idée que les citoyens partagent la vie civique, ils sont tour à tour gouvernants et gouvernés et ont une part légalement et pratiquement dans la formation et la conduite du gouvernement.

La citoyenneté n'est donc plus un attribut universel de la vie en société mais une forme spécifique de division du travail politique. Elle ne peut exister quand la séparation entre gouvernements et sujets est totale et permanente.

C'est peut-être le cas d'une situation de travail qui fait du salarié en insertion un sujet ne pouvant passer de la situation de gouverné à gouvernant. Claude Farge¹¹ propose de mettre en place « un dialogue dirigeants et dirigés... avec méthode ». Sa proposition fait suite au constat selon lequel c'est « le poids de leurs (les habitants fragiles) problèmes quotidiens qui les empêche de prendre part à des questions d'intérêt général ».

¹¹ Article de Aline Chambras, « que des gens qui ne votent plus s'insèrent dans les instances de participation est déjà une réussite », interview de C Farge, revue territoire, novembre 2007, p 29

Morris Janowitz¹² précise : « Par définition, la citoyenneté repose sur un équilibre ou plutôt sur une interaction d'obligations et de droits... C'est un modèle et un équilibre approximatif entre droits et obligations afin de rendre possible le processus de partage du gouvernement et de l'assujettissement ». Les salariés en contrat d'insertion peuvent-ils gouverner ?

Dans la condition de l'homme moderne, H Arendt¹³ distingue trois activités fondamentales : le travail, l'œuvre et l'action. Le travail permet d'entretenir le cycle de la vie, l'œuvre fabrique un monde d'objets durables distincts de tout milieu naturel, tandis que l'action met directement en rapport les hommes sans l'intermédiaire des objets ni de la matière. Seule l'action correspond à la condition humaine de pluralité : agir, c'est toujours agir ensemble et donc accepter les effets en cascade de l'imprévisibilité qui en résulte, c'est renoncer à la maîtrise individuelle de ses actes.

La volonté de la Régie d'associer à la gouvernance l'ensemble des acteurs se doit de trouver les modalités d'organisation permettant l'équilibre entre droits et obligations. Par ailleurs, il est important de souligner que l'avènement de « l'ingénierie sociale » porteuse de savoir-faire indéniable, peut conduire aussi à ce que le social devienne le terrain de prédilection des ingénieurs. Cette interrogation est partagée par les auteurs de « insertion, les feux follets de la démocratie »¹⁴ qui questionnent ce phénomène. « Le social devenu domaine des ingénieurs, va enfin bénéficier à son tour de progrès scientifiques et techniques ? Ou n'est-ce pas le signe d'un dépérissement du politique ?

Par ailleurs, l'exigence démocratique que se fixe la Régie de quartier donne sens à une démarche d'insertion intégration dans la société. Par cette volonté

¹² Morris Janowitz, obligations and rights, 1980, cité in Sur l'individualisme, op cit.

¹³ H Arendt, la condition de l'homme moderne, Paris, Calmann-Lévy, coll. Agora, réed 1983.

¹⁴ C Baron – MC Bureau – C Leymarie – P Nivolle, «insertion, les feux-follets de la démocratie, Desclée de Brouwer, ed Charles Léopold Mayer.

quotidienne, « c'est la résistance de l'action » au sens d'H Arendt, face à la tentation de faire pour faire.

D'autres limitent la citoyenneté à sa conception libérale moderne : ex : Roelofs Mark relève trois attitudes fondamentales :

- Fierté de participer aux événements publics (tradition grecque),
- Défiance envers l'autorité et insistance sur le droit à une vie privée (tradition romano-chrétienne),
- Loyauté et acceptation du sacrifice pour le bien commun (tradition hébraïque).

Au travers des différentes rencontres avec les salariés de la Régie, nous pouvons souligner une forte adhésion à ce qui est défini comme la tradition grecque. Les événements publics sont pensés comme l'expression de l'adhésion à un système de valeurs et c'est un mode de prise en charge de la chose publique.

3.4 Types de citoyenneté

Cette approche semble relativement limitée au regard de la complexité de la problématique du vivre ensemble. L'approche de J Leca (op cité) révèle la complexité d'une définition polysémique. Il se propose à partir de deux sentiments généraux de proposer une typologie de « citoyennetés ».

3.4.1 Sentiment d'appartenance

Comme sentiment d'appartenance la citoyenneté se déplace sur trois axes :

- Axe « particulier - général » qui exprime l'orientation vers un groupe global, la « communauté politique », territorialement repérable, et

envers d'autres groupes plus particuliers (groupe d'intérêt, la classe, l'association professionnelle ou plus « universels »

- Axe « communauté - société » (weber définit cet axe sous l'appellation communalisation - sociation ce qui met en œuvre le processus d'affiliation) pour exprimer l'appartenance à des groupes plus « charnels » plus « prescriptifs », comprenant plus de registres de l'existence (la famille, les classes, les sectes) et à des groupes plus volatiles, plus contractuels, ne fonctionnant en général que sur un registre (le marché, quelquefois la relation de travail, la relation de clientèle ou la relation à un groupe politique non communautaire).

- Axe « haut - bas » pour exprimer l'appartenance aux communautés locales (la commune, le comité) régionales, (l'Etat membre d'un Etat fédéral, la région), nationales, supranationales.

3.4.2 Sentiment d'engagement

Comme sentiment d'engagement la citoyenneté se déplace aussi sur trois axes :

- Axe « public - privé » allant du pur « civique » (il faut donner sa vie pour la patrie) au pur « civil » (il faut s'occuper de sa famille et de ses amis)

- Axe « conformité- autonomie » allant du conformisme (ne pas faire d'histoire) à l'individualisme (suivre sa conscience, tout critiquer sans égard pour les préjugés).

- Axe « revendication de droits - reconnaissance d'obligations » qui pose de la définition de la cité qui peut-être prise soit comme société (pacte d'association) ou comme Etat (Trust of gouvernement = l'accord pour gouverner), ce qui est une façon de poser le problème de la « désobéissance civile ».

Ce modèle est jugé par son auteur comme un outil de repérage de plusieurs degrés de citoyenneté et plusieurs types de citoyenneté .

Plus encore, ce modèle sous forme d'axes ne doit pas définir une image de référence. Pour exemple : un bon membre de la commune politique serait un homme moral, bon père de famille bon membre de communauté locale au sociale.

3.4.3 Les différentes citoyennetés

- La citoyenneté militante (militaire) :

Appartenance exclusive à la cité sur tous les axes d'appartenance et communalisation de l'appartenance à la cité, et, obligation dominante envers la cité comme Etat avec un engagement public fort.

-

- La citoyenneté civile :

Appartenance non exclusive à la cité, engagement public modéré et autonome, obligation dominante envers les conventions sociales.

Pour plus de précision l'auteur nous souligne les extrémités de cette catégorie de citoyenneté. Lorsque la méfiance vis-à-vis des conventions l'emporte sur toute obligation envers un groupe, cela suffit pour que l'appartenance s'évanouisse et que la citoyenneté civile cède à la marginalisation isolée. De même, qu'il suffit que l'obligation envers la cité comme Etat devienne exclusive (Etat comme une « cause ») pour que la citoyenneté militante provoque une dépersonnalisation totalisante.

- La citoyenneté participante :

Appartenance forte aux pôles « particulier », « bas » et « socialisation » avec une possible exception pour la famille, engagement privé plutôt déférent, sens de l'obligation envers l'Etat comme permettant l'exercice de son activité privée.

Faut-il pour autant en conclure que le participant doit ignorer tout comportement civil et que le civil est dépourvu de toute orientation participante.

- La citoyenneté passive :

Appartenance faible sur tous les axes, engagement plutôt privé totalement déférent, sens du droit que l'Etat doit reconnaître. Si la citoyenneté civile peut se retourner en marginalité, de même la citoyenneté privée peut se pervertir en passivité totale pour être de la citoyenneté négative.

- La citoyenneté négative :

Extension de la précédente où l'engagement exclusivement privé se combine avec un sens aigu de l'autonomie. Elle est employée par George Amstrong Kelly¹⁵ pour désigner l'attitude de personnes liées à l'Etat pour leur subsistance et leur protection. Cela à la manière des clients, c'est-à-dire demandant des droits « sociaux » et non pas seulement « civils », mais fondamentalement non engagés dans les affaires et les problèmes publics.

- La citoyenneté de contestation :

C'est le développement de la citoyenneté participante si l'appartenance à la cité politique décline au bénéfice des autres points des axes d'appartenance. Par exemple, vers le plus « universel » et/ou le plus « particulier », vers le plus « haut » et/ou le plus « bas ». Ce développement doit aussi prendre en compte que

¹⁵ Amstrong Kelly, op cit.

si l'engagement public est faible vis-à-vis des symboles de remplacement, tout en restant fortement autonome, il sera d'autant plus important.

- La citoyenneté de substitution : ce n'est que de la citoyenneté participante orientée vers une autre cité politique que celle dont on fait partie.

A partir de ces éléments d'analyse, nous nous proposons de poser une modélisation permettant l'interaction entre citoyenneté et insertion que l'on définit par l'intégration au sens de recomposer avec les éléments présents.

3.5 Schéma analytique de la citoyenneté au sein de la régie impulsion

L'intégration est à l'intersection des axes citoyenneté et insertion car ce concept est à associer à la notion de groupe : le groupe est l'élément qui intègre. Ce concept valorise l'idée d'un processus dynamique dans lequel « chacun accepte de se constituer partie du tout et s'engage à respecter l'intégrité de l'ensemble ». J. Costa-Lescoux¹⁶.

Une comparaison avec l'insertion est utile pour saisir la nuance que nous apportons entre ces deux concepts dans le cadre de notre étude sur la citoyenneté.

On insère un individu à l'aide d'un dispositif qui « agit » sur un aspect de la vie de l'individu, tandis que pour l'intégration, c'est la globalité de l'individu qui est prise en compte. Pour exemple, le R.M.I vise à insérer les individus en leur permettant de faire face à un coût de vie défini par décrets, tandis que les politiques d'intégration visent les individus dans leur globalité en tenant compte de leurs particularités sociales, culturelles...

Le schéma suivant explicite plus finement cette notion d'intégration.

Nous avons créé deux sphères qui représentent l'action du groupe et de l'individu ainsi que leur interaction :

¹⁶ Jacqueline Costa-Lescoux, Assimiler, insérer, intégrer, revue Projet, n° 227, 1991.

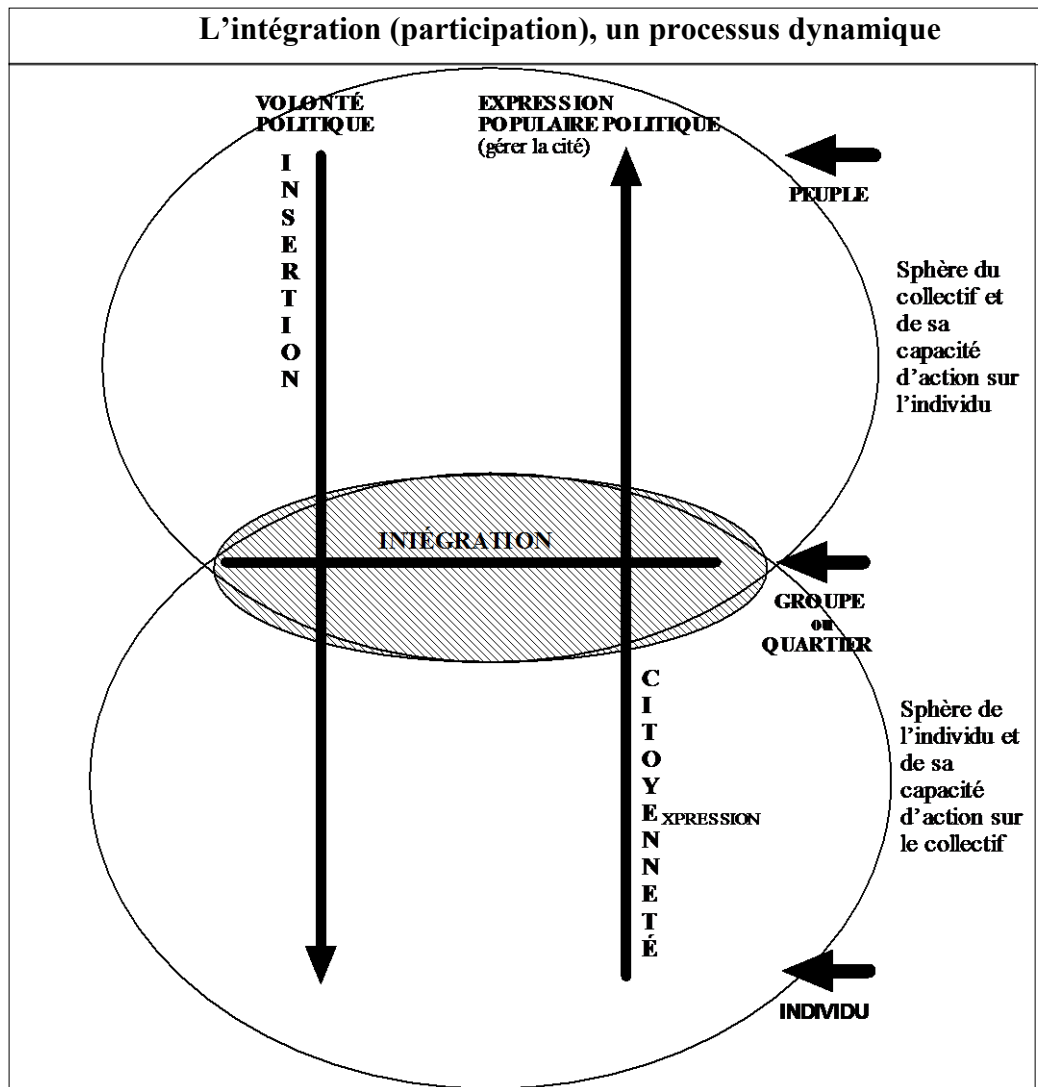
-La sphère du collectif et de sa capacité d'action sur l'individu.

-La sphère de l'individu et de sa capacité d'action sur le collectif.

Dans ce schéma, l'intégration est matérialisée par la zone hachurée née du croisement des deux sphères. Nous en déduisons deux faits.

-Soit l'intégration émane du désir de l'individu qui veut prendre une place sociale dans un groupe.

-Soit l'intégration émane du désir d'un groupe de voir un individu prendre une place sociale en son sein



L'interaction entre l'individu lambda et la société dans son ensemble se joue par conséquent au niveau du groupe qui est un élément intermédiaire entre le tout

sociétal et le tout individu. Le groupe peut être physique (des individus) ou géographique (un quartier, une zone...). Le lien entre citoyenneté et insertion est mis ainsi en évidence car inscrit dans un projet de structure.

Il est important de mettre en perspective que la démarche de la Régie se veut productrice de projets solidaires.

Les actions de la Régie tentent de rompre le processus de désaffiliation en agissant à la fois sur la notion de retour à l'emploi et l'accès à la « citoyenneté ». L'enjeu affiché et assumé est donc d'éviter la spirale de l'exclusion qui mène à la non-citoyenneté : ne plus avoir de place au sein d'une communauté de personnes, « il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe¹⁷ »

L'outil intégrateur qu'est la Régie, même s'il est « temporaire », est reconnu comme un tremplin vers la reconstruction personnelle et le développement de projets individuels et collectifs. En effet, il nous a été affirmé que la Régie a favorisé une reconnaissance de chacun. Ce fait a favorisé des élaborations de projets car « quand on a peu de reconnaissance, on plutôt tendance à s'auto-exclure des processus dynamiques¹⁸ »

Le détour conceptuel a posé le cadre liminaire de notre investigation. A partir des lectures et interrogations collectives, nous nous sommes engagés dans une phase plus pratique de l'étude. A savoir, l'investigation de terrain pour analyser les représentations des salariés en insertion de la citoyenneté au sein de la Régie et des modalités d'implication.

Dans la partie suivante, nous présentons les différentes étapes de la démarche et les résultats de l'enquête.

¹⁷ Marion Carrel, les absents de la participation, revue territoires, nov. 2007

¹⁸ Marion Carrel, op cité

2eme Partie : la démarche de la recherche.

Chapitre 1 : le déroulement de la démarche d'enquête.

Dans le cadre de l'unité de spécialisation « insertion », le groupe de stagiaire en formation a rencontré la responsable du pôle développement de la régie de quartier « impulsion » de Carvin.

Après une présentation de la régie, de ses différents secteurs, de son implication dans le territoire et de ses partenaires, la responsable nous a présenté la finalité de son action au sein de la structure. Faire en sorte de devenir et être reconnu comme un outil d'animation et de dynamique de territoire par les habitants, les partenaires et les salariés en insertion. Un des moyens mis en place étant de s'appuyer sur une action de type " journée portes ouvertes", baptisée « zoom sur la régie ».

Les objectifs du projet sont apparus multiples : Permettre à la Régie de Quartier de communiquer en direction de son territoire d'intervention, de valoriser le travail d'insertion réalisé par l'ensemble des salariés de la Régie de Quartier en vue de modifier les représentations souvent décalées du travail produit par le secteur de l'insertion, de son inutilité sociale...

L'objectif plus global étant justement de permettre à chacun de réaliser sa propre « utilité sociale » dans la collectivité. Il s'agit aussi d'émanciper les personnes afin qu'elles se réalisent dans toutes leur dimension citoyenne, afin de créer plus de lien social sur le territoire. Notre intervention se place ainsi, au niveau de l'accompagnement autour de cette journée et notamment sur l'identification des objectifs généraux et opérationnels de la journée.

La réalisation cette étude, a supposé d'interroger 10 personnes; 7 salariés en contrat aidé et 3 grands témoins

La technique d'entretien retenue a été l'entretien semi directif de recherche, choix qui correspond davantage à notre objet de travail : chercher à comprendre les visions des acteurs sur le projet de redéploiement des objectifs de la Régie de Quartier sur l'axe de l'animation et du développement du territoire.

Les stagiaires éducateurs ont ainsi fait l'apprentissage de l'entraînement à la manipulation de l'entretien à partir de la construction d'un canevas pour chaque type d'acteurs (les salariés, les grands témoins). Le contenu de la commande et la compréhension des attentes de la Régie, telles qu'ils ont été exposées lors de l'intervention de la responsable ont permis la construction d'indicateurs de recherche qui ont structuré le déroulement des interviews.

La grille d'analyse des entretiens réalisés est avant tout le reflet d'un croisement entre ce que nous avons tenté de démontrer et la représentation que nous avons, à la lecture des entretiens retranscrits, des catégories d'analyse du discours des acteurs de la démarche d'investigation. Les catégories construites ont pour fonction d'être exclusives permettant après de nombreuses discussions entre les apprentis chercheurs de préserver les fragments de discours recueillis de toute nouvelle interprétation.

Nous sommes parfaitement conscient des limites d'un tel travail, pouvant remettre en question le choix des catégories d'analyse en lien avec le contenu du discours des interviewés, les connaissances théoriques du recours à cette méthode témoignent des éléments suivants :

- L'entretien est une situation sociale qui instaure un rapport momentané entre deux individus impliqués dans des univers psychologiques et sociaux

différents. Devant l'entretien, le sujet donne ou ne donne pas les informations qu'il possède.

- Il n'y a pas d'un côté un enquêteur neutre, empathique, bienveillant et de l'autre un enquêté ouvert, disponible, prêt à se livrer totalement.

Pour faire un bon entretien, il faut de l'expérience et posséder un minimum de connaissances sur l'univers social dans lequel se situe votre interlocuteur. L'enquêteur doit toujours se demander pourquoi les enquêtés acceptent d'être interrogés et de se livrer longuement.

Aussi, les travaux sociologiques mettent l'accent sur les limites et les avantages du recours à cette méthode

Les avantages de l'entretien :

L'entretien permet d'avoir accès au point de vue des personnes, à leur expérience vécue, au sens qu'elles donnent à leurs actions. Il permet de rendre compte des systèmes de représentations et des pratiques sociales des individus. Il permet aussi de dégager des logiques d'actions communes mais aussi divergentes entre les différentes personnes rencontrées conduisant ainsi à proposer une typologie des pratiques professionnelles¹⁹.

L'entretien permet de mettre à jour des représentations (individuelles, sociales) des comportements et des pratiques. Les entretiens participent à la construction d'une problématique.

¹⁹ Raphaël DESANTI/Philippe CARDON, L'enquête qualitative en sociologie. éd : ASH 2007

L'entretien permet d'aborder des niveaux d'information que la personne n'évoquerait peut être pas dans un groupe. C'est un moyen efficace dans les phases exploratoires d'une négociation.

Les faiblesses de l'entretien

Si les enjeux sont contradictoires, voire conflictuels, quelles que soient les qualités relationnelles de l'enquêteur, la situation d'entretien risque d'être rejetée ou poliment neutralisée par une « épaisse langue de bois ».

Un enquêteur énigmatique, abusivement « non directif », qui ne veut rien laisser paraître de ses émotions amènera une gêne, un malaise. Il induit chez la personne interviewée un comportement défensif.

Une personne peut aussi se repérer à un discours, à un modèle (un maître à penser) ou s'exprimer à partir de son expérience, de sa sensibilité, de sa réflexion personnelle.

Enfin un individu peut se taire ou utiliser des mécanismes de défense ; repousser toute stimulation qui pourrait le déstabiliser. La personne interviewée peut avoir peur de la manipulation, du face à face.

Le résultat de l'entretien dépend de la façon dont il est conduit mais aussi de la façon dont il est ressenti par la personne interviewée. Il doit tenir compte de la personnalité des deux forces en présence. Le rendu n'est donc pas véritablement fiable et ne reflète pas toujours la réalité.

Le travail d'analyse du contenu d'un entretien est limité car il ne prend en compte que la production verbale et non le comportement de la personne lors de l'entretien. Cependant il aide à mieux comprendre et à mieux écouter²⁰.

Chapitre 2 : La population ayant participé à la démarche de recueil de données.

L'échantillonnage tel qu'il a été élaboré est le résultat d'un choix de la responsable du développement de la Régie de Quartier, compte tenu de sa connaissance du public, de leur disponibilité à la passation d'un entretien.

Cependant, dans le souci de maintenir de la rigueur dans la démarche, nous avons décidé de respecter dans la mesure du possible, une relative représentation à travers l'échantillon des publics accueillis à la Régie de Quartier Impulsion.

2.1 L'échantillon

Salarié	Sexe	Age	Activité de chantier	Ancienneté à la Régie
CD	M	36	E Vert ACI	15 Mois
ND	M	44	E Vert EI	15 Mois
LC	M	30	E Vert EI	18 Mois
DD	M	42	E Vert EI	33 Mois
SN	M	35	E Vert	9 Mois
JL	M	53	E Vert	51 Mois
MV	F	47	Nettoyage	9 Mois

²⁰ André GUITTET, L'entretien ; techniques et pratiques, Ed: Armand Colin 2005

Un désistement n'a pas permis la participation d'un interviewé de 16 à 25 ans et a été remplacé par une personne plus âgée.

A partir des limites identifiées de l'outil, nous nous sommes engagés dans la phase de recueil de données. L'écoute et la compréhension permises par le choix technique de l'entretien ont permis de faire « surgir » des propos que les acteurs impliqués au quotidien n'ont pu y avoir accès.

Cette démarche de recherche développe aussi une relation avec un tiers aidant qu'est le groupe de recherche. Ce que l'on recueille de manière singulière se doit d'être avéré, recoupé, vérifié et respectueux de l'anonymat. Cela afin de permettre la construction d'une analyse partagée.

2.2 le recueil de données : la catégorisation et les résultats

2.2.1 Présentation du guide d'entretien salarié

Pensez-vous que la Régie de Quartier vous permet d'être utile dans la collectivité ?
Le fait d'agir sur votre quotidien par l'intermédiaire de votre activité professionnelle vous satisfait-il ?
Est-ce que la Régie de Quartier est autre chose qu'un lieu de travail ?
Que vous a apporté la Régie de Quartier ?
Est-ce que vous fréquentez plus de personnes depuis votre arrivée à la Régie de Quartier ?
Est-ce que vous fréquentez vos collègues hors de la Régie de Quartier ?
Y a-t-il eu des changements dans votre vie depuis que vous êtes à la Régie de Quartier ?
Quels liens entretenez-vous avec vos collègues de travail ?
Qu'aimeriez-vous partager avec vos collègues ?
Dans le cadre de votre travail, vous aidez vous mutuellement ?
En quoi un lieu peut-il être créateur de rencontres ?
A Quoi peut servir la Régie de Quartier ?
Avez-vous participé à des animations ? Si oui, lesquelles ?
Qu'est-ce qu'une association ?
Qu'aimeriez-vous faire pour la journée de présentation de la Régie de Quartier ?
Dans votre vie quotidienne que pensez-vous de la Régie de Quartier ?
Que pensez-vous que la Régie de Quartier peut vous apporter ?

2.2.2 Présentation du guide d'entretien des partenaires

En quoi la Régie de Quartier est utile sur le territoire ?
Pensez-vous que la Régie de Quartier puisse être autre chose qu'un lieu de travail ?
En quoi votre organisme est un outil d'animation du territoire ?
Faites-vous une différence entre partenariat, collaboration et réseau ?
La régie de quartier peut-elle mener des projets de territoire ?
Imaginez-vous un travail territorial commun ?
A travers une journée porte ouverte, la Régie de Quartier souhaite valoriser ses spécificités, y en a-t-il d'après-vous ?
Si oui, lesquelles ?
Quelle(s) autre(s) spécificité(s) la Régie de Quartier peut-elle développer ?
La régie émet le souhait d'organiser une journée porte ouverte, quelles peuvent être vos recommandations ?
Si vous étiez partenaires de la journée porte ouverte de la Régie de quartier, quelles actions proposeriez-vous ?
En général, pourriez-vous me donner cinq(05) raisons pour ne pas collaborer ?

Les guides d'entretiens ont permis de structurer le déroulement des interviews, de respecter le protocole de passation du canevas dans l'intérêt de recueillir un discours pas trop éloigné de notre ambition de recherche.

2.3 Les catégories d'analyse

Chaque entretien a fait l'objet d'une analyse de son contenu à la lumière des catégories construites en lien avec les thèmes tels qu'ils sont apparus dans le déroulement des propos des interviewés.

Pour des raisons qui tiennent davantage à un souci de simplification, nous avons jugé bon de ne pas faire apparaître le poids représenté par les différentes catégories d'analyse et les relations possibles entre les fragments de discours des interviewés.

2.3.1 Les fragments de discours distribués selon les catégories ABC

<u>Organisation du travail : A</u>	<u>Soutien entre les salariés : B</u>	<u>Insertion professionnelle : C</u>
<p>E₂S₃₀ : le chef dit vous avez tel chantier et puis ça doit être fait et après on arrive sur le chantier et chacun fait ce qu'il a envi de faire</p> <p>E₂S₆₀ : le lendemain matin il nous demande si ca été ce que l'on a fait où est ce qu'on est arrivé et puis voila</p> <p>E₂S_{98B} : on a une part de responsabilité</p> <p>E₉S_{24B} : comme avant on ramassé les papiers à pieds et maintenant il y a des vélos et c'est un bon point</p> <p>E₉S_{38B}: nous dans notre équipe il y en a 1 ou 2, qui sont... tu</p>	<p>E2S55: des que quelqu'un a fini un truc il va donner un coup demain à l'autre on travaille pas tous à la même vitesse</p> <p>E7P164B: essayer d'associer les salariés sur des moments forts, conviviaux</p> <p>E7P310A: quant ils sont à impulsion parce que ils sont entourés</p> <p>E7P311B: c'est des petites équipes y a de la solidarité entres elles</p> <p>E3S413: ben ou eh quand j'ai fini la salle et que ma collègue est encore dans le</p>	<p>E2S76A: ben à nous aider à trouver quelque chose de mieux et de trouver un travail avant tout</p> <p>E2S98A: ben oui je travaille c'est un grand changement déjà donc on voit les choses différemment</p> <p>E7P142A: la première utilité de la régie de quartier c'est le fait que ce soit une structure d'insertion par l'activité économique</p> <p>E7P367A: ce soit une structure d'insertion par l'activité économique</p> <p>E9S24A: déjà pour le boulot ils</p>

<p>vois quoi? Donc tu es obligé de dire les choses quoi, quand le chef n'est pas là</p> <p>E7P_{280E}: je crois qu'ils essaient d'aller dans ce sens là mais voilà en termes de moyens des fois je me pose un peu des questions sur la priorité des axes</p> <p>E7P_{302A}: on a des horaires un peu atypiques quoi</p> <p>E7P₃₈₆: il y a des choses qui restent à améliorer sur ce que je disais notamment l'encadrement technique</p> <p>E3S_{155B}: il va falloir qu'il mette une autre personne que je vais le former</p> <p>E3S_{172B}: on a le droit de prendre de pause</p> <p>E3S_{694A}: je travaille en binôme</p> <p>E6P_{121A}: pas le temps</p> <p>E8S_{8AC}: en équipe, le chef qui donne des consignes</p> <p>E8S₃₀₃: que l'on n'arrive pas à</p>	<p>vestiaire je suis obligée d'y aller sinon elle est en retard</p> <p>E3S421: c'est pareil quand il y a la salle de réunion à faire avec pleins de chaises elle n'arrive pas, elle m'appelle pour l'aider j'y vais quoi</p> <p>E8S15A: si la femme elle a besoin d'un coup de main on intervient</p> <p>E8S450: si il y a un collègue qui est dans le besoin, on ne le laisse pas</p> <p>E10S60B: on est en train de donner un coup de main à une autre équipe</p> <p>E10S407B: j'aime bien quand je demande un coup de main qu'on vienne me donner un coup de main</p> <p>E1S157: y a l'esprit d'équipe qui est présent</p> <p>E1S158: si j'vois une personne en difficulté ben j'aide</p>	<p>ont des contrats pour les gars</p> <p>E3S280: ca me permet de faire des recherches d'emploi parce que c'est spécialement ici qu'on le fait</p> <p>E3S522: j'ai appris ma formation permis nacelle</p> <p>E7157: c'est un entreprise d'insertion classique qu'une réelle régie de quartier</p> <p>E1S16: nous permettrait peut être de finir par retrouver de l'emploi</p> <p>E8S40B: c'est quartier libre ah, ah, ah pour nos démarches de recherches d'emploi</p> <p>E8S115A: j'ai intégré la régie de quartier</p> <p>E8S126: un petit commerce de cycles, mobylettes, moteurs et de cycles pour vendre des pièces tout de trucs comme ça</p> <p>E8S285A: et je fais mon boulot ici</p>
--	---	---

<p>avoir de chef, on appelle un collègue qui sait où il est et donc on lui demande qui lui dise de passer et il passe</p> <p>E₁₀S_{43H} : mettez vos gilets jaunes avant de prendre vos machines</p> <p>E10S43i: faire le plein avant de partir a 50 ou 100 mètres</p> <p>E10S428F: comme la quand je m'en vais en stage leur donne mon planning</p> <p>E10S429J: je leur laisse mes fiches de travail</p>		<p>E10S41D: je passe le niveau 2 en février en élagueur professionnel</p>
---	--	---

2.3.2 Les fragments de discours distribués selon les catégories DEF

<u>Régie comme centre d'orientation professionnelle : D</u>	<u>Mise en relation des salariés avec d'autres partenaires institutionnels : E</u>	<u>Action de valorisation du travail à l'extérieur : F</u>
<p>E₂S_{76B}: elle m'a très bien aide je ne savais pas trop ce que je voulais faire</p> <p>E₁S₄₁: on a passé encore un nouveau test et on a passé devant une conseillère d'orientation</p> <p>E₈S_{115D}: il a fallu que je parte en stage</p>	<p>E₂S_{76F}: et actuellement ben j'ai passé un concours de euh aide soignante</p>	<p>E₂S_{154C}: pour la journée porte ouverte ca serait un projet photo pour montrer notre travail parce que les gens se déplacent pas ou on travaille</p> <p>E₇P_{328B}: je trouve que ce qu'elle disait mettre en place un circuit où on verrait des groupes en actions avec un car</p> <p>E₇P_{356B}: après ce qui peut être sympa</p>

		<p>c'est de faire tester tout le monde sur les ateliers</p> <p>E₅P_{114A}: il faudrait en terme de conduite de la journée que l'on puisse aller voir ce qui a été fait avec des élus</p> <p>E₁₀S_{564A}: faire parler de nous</p>
--	--	---

2.3.3 Les fragments de discours distribués selon les catégories GH

<u>Proposition</u> <u>porte</u>	<u>Pole animation : H</u>	
<u>ouverte : G</u>		
E ₂ S _{165E} : si celle-ci proposait des ateliers de peinture	E2S165H: elle aimerait faire une sortie dans un musée	
E ₂ S _{165F} : danse		
E ₂ S _{165G} : musique	E7P164A: en terme d'implication citoyenne il y avait je crois quelques éléments qui étaient fait je veux dire en terme d'organisation de	
E ₇ P _{318C} : je ne sais pas des panneaux des photos	partie de pêche	
E ₇ P _{345B} : témoignages de femmes		
E ₇ P _{353C} : c'est important d'associer les prescripteurs	E3S137:non a part lorsqu'il y a des réunions exemple la journée coquille à Noël	
E ₇ P _{360A} : ce qui est important c'est aussi les témoignages de réussite		
E ₇ P ₃₀₇ : revalorisation du collectif	E3S225: oui il y a l'atelier théâtre, photo	
E ₉ S ₆₅ : faire découvrir les métiers qu'on fait	E3S338: il y a aussi la galette des rois	
E ₃ S ₆₄₆ : ben oui, le javelot par exemple si je peux apprendre cela aux gens	E3S358: d'aller je ne sais pas moi aller voir un match de foot par exemple	
E ₆ P _{115C} : des sortes d'animations	E3S373A: un match	
E ₆ P _{115E} : un débat sur le monde du travail aujourd'hui	E3S373B: un concours de carte	
E ₈ S ₅₂₂ : ...soucis.....	E3S373C: j'aimerais bien tout ce qui est belote tout ça	
E ₁₀ S _{476B} : ils feraient une structure plantation	E3S373D: tout ce qui est sport	
E10S564C : faire la visite des locaux		
E10S564E: faire venir différents responsables de la ville Oignies, de Libercourt, de Carvin		
E10S575: comme des kermesses, des boites de conserve, de la pêche pour les enfants		
E10S579C: s'il fait beau on peu faire un barbecue		

2.3.4 Les fragments de discours distribués selon les catégories KL

	Représentation de la régie de quartier : K	A qui s'adresse la journée porte ouverte : L
<p>E₆P_{102B}: développer des structures qui n'existent pas par exemple</p> <p>E₆P_{161A}: dans le titre même de la régie de quartier, logiquement elle développe des projets de territoire</p> <p>E₆P_{177c}: parce qu'on voit bien qu'il cherche à approcher de nouveaux partenaires</p>	<p>E₁S₁₂₀ : on puisse faire ressentir à ces employés que c'est comme une entreprise quand même</p> <p>E₁₀S_{378B} : un coté qui serait association et d'un coté qui serait le travail</p>	<p>E₆P_{122A}: je disais tout à l'heure, les salaires doivent y être associés</p>

La distribution ainsi construite permet une première analyse des occurrences du discours des salariés qui témoignent d'une volonté de participer à l'action proposée par une multitude de proposition, sans que cela ne puisse dire quelque chose de leur degré d'engagement au projet de la Régie de Quartier.

Chapitre 3 : Part du discours des salariés et des partenaires en fonctions des thèmes abordés.

L'exportation du discours à travers leur classement dans les catégories d'analyse à permis de recenser les occurrences, de mesurer leurs poids respectifs en fonction de leur classement dans les catégories d'analyse.

La démarche permet à ce stade de la recherche de repérer les éléments permettant une représentation de la distribution du discours, de saisir les axes de propositions d'action possibles, en lien avec d'une part la participation des salariés au projet d'action de la porte ouverte, et des intentions telles qu'elles se projettent à travers la vision des partenaires.

3.1 Tableau de l'organisation du discours par catégorie d'analyse

A la lecture du tableau, il apparaît que le discours des partenaires et des salariés reste très influencé par le poids que représente le cœur de métier de la Régie de Quartier, de ce qui fonde sa légitimité à accompagner des parcours d'insertion professionnelle. Pour autant, la volonté de participation des salariés occupe une place non négligeable dans la manière de penser des actions possibles, actions se traduit par la proposition d'activité. Il est tout autrement en ce qui concerne la manière dont les grands témoins envisagent le projet de repositionnement de la Régie sur l'axe du développement de territoire : il y a construction d'un discours qui semble favorable aux intentions exprimées par la Régie de Quartier. Le discours évoque l'intérêt pour la Régie d'améliorer son action dans le domaine de l'insertion par l'activité économique...

Les Unités d'informations sélectionnées dans les entretiens

Organisation du travail	Comme avant on ramassait les papiers et maintenant il a des vélos et c'est un bon point
	Je travaille en binôme
	Oh si si, on a nos numéros comment dire y a un problème ou quoi, que l'on arrive pas avoir de chefs
Soutien entre les salariés	On s'aide
	En équipe
Insertion professionnelle	C'est le fait que ce soit une structure d'insertion par l'activité économique
	J'ai appris ma formation permis nacelle
Régie comme centre d'orientation professionnel	Il a fallu que je parte en stage
Mise en relation des salariés avec d'autres partenaires institutionnels	Actuellement ben j'ai passé un concours d'aide soignante
Action de valorisation du travail extérieur	Pour la journée, porte ouverte ça serait un projet photo pour montrer notre travail parce que les gens se déplacent pas ou on travaille
	Mettre en place un circuit ou on verrait des groupes en action
Propositions porte ouverte	C'est aussi les témoignages de réussite
	Un débat sur le monde du travail aujourd'hui, la précarité je sais pas...
Pôle animation	Organisation de parties de pêche.
	Il y a aussi la galette des rois
	Un match
	Jeu de carte
	Il a beaucoup de trucs qui se font, cinéma, journée pêche.
Action de valorisation du territoire	Des actions d'implication dans la cité avec l'image des quartiers notamment
	valorisation de l'environnement avec le monsieur de la chaîne des terrils
Développement stratégique	Développer des structures qui n'existent pas sur le territoire par exemples
	Parce qu'on voit bien qu'elle cherche à approcher de nouveaux partenaires
Représentation de la régie de quartier	Dans le titre même de la régie de quartier, logiquement elle développe les projets de territoire.
A qui s'adresse la journée porte ouverte	Avec des partenaires différents notamment du monde du travail, des élus, des éducateurs.

THEMES ABORDES	PARTENAIRES	SALARIES
A- Organisation du travail	10	11
B- Soutien entre les salariés	3	6
C- Insertion professionnelle	4	12
D- Régie comme centre d'orientation professionnelle	0	4
E- Mise en relation des salariés avec d'autres partenaires institutionnels	0	1
F- Action de valorisation du travail à l'extérieur	3	2
G- Proposition porte ouverte	7	6
H- Pôle animation	2	16
I- Actions de valorisation du territoire	2	1
J- Développement stratégique	3	1
K- Représentation de la régie de quartier	1	1
L- A qui s'adresse la journée porte ouverte	2	1

3eme Partie : Le cadre de propositions d'actions

Chapitre1 : Un projet de développement

Le plan de développement proposé s'est élaboré à l'aide de la méthode de l'arbre d'objectifs. Ce dernier, simple dans sa structuration exige une rigueur dans sa déclinaison. En effet, à partir de la liste d'initiatives repérées dans le cadre du recueil de données, nous avons vécu un processus itératif permettant à chaque item de prendre un place dans un cadre plus large.

Nous avons réalisé durant cette étape que le projet initial ayant fait l'objet de la commande de l'étude s'est avéré être un sous-objectif d'une volonté des acteurs de voir la « Régie Impulsion » s'inscrire dans une logique de développement de territoire d'une « grande ambition ».

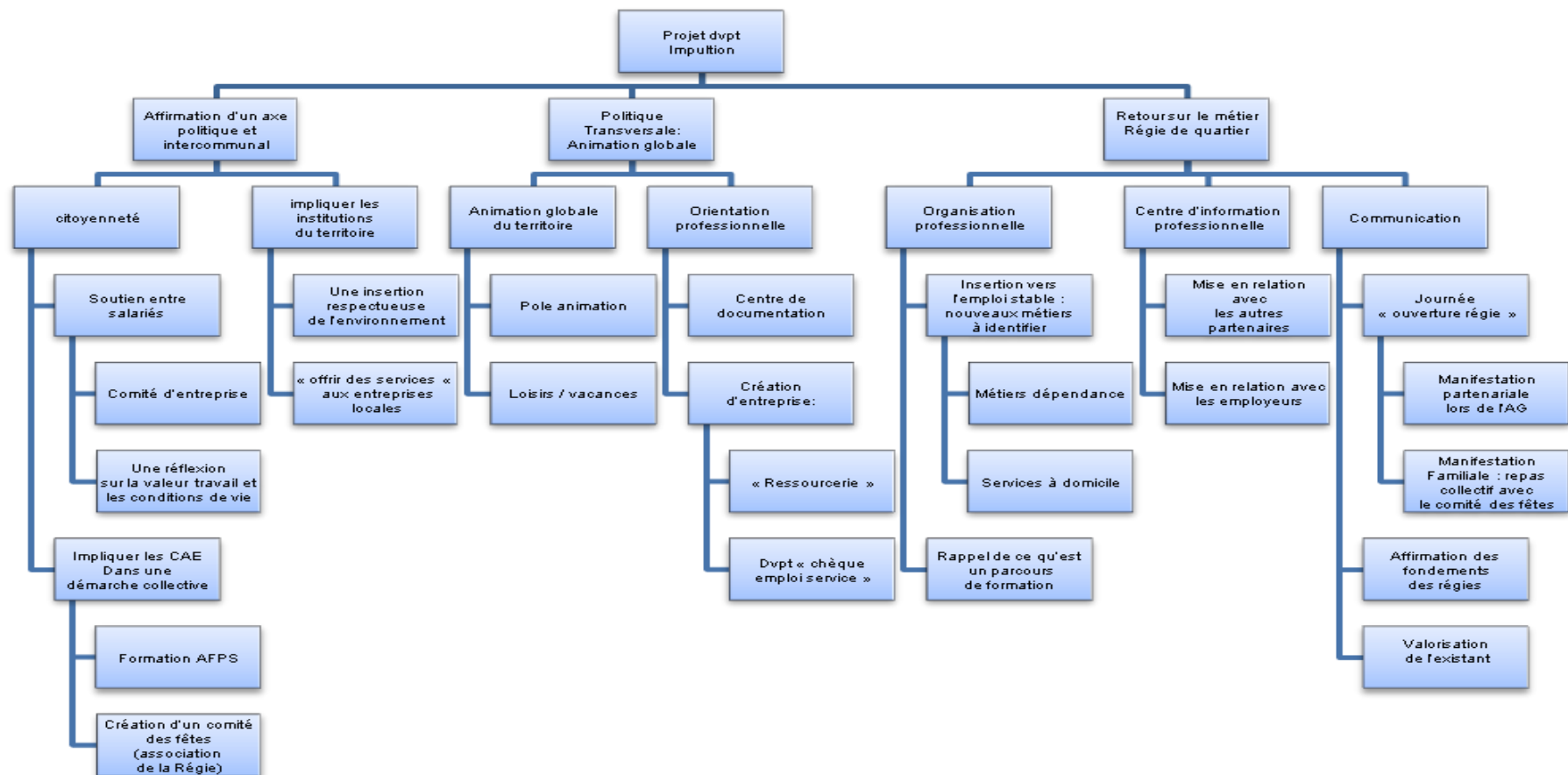
Les items recueillis se sont agencés afin de resituer la Régie dans un processus partenarial et de territoire qui n'aurait pu être imaginé si le travail quotidien n'avait pas posé un socle structurant.

Le projet de développement présenté étant le fruit d'une démarche d'investigation relativement importante et méthodologique référée peut être un premier jet à mettre en débat au sein des instances délibératives de l'association. Il est important de souligner que l'outil d'intégration « par l'économie » qu'est la Régie soulève aujourd'hui sur ce territoire spécifique du bassin minier des volontés d'appropriation par les salariés en insertion et les partenaires.

Il s'agit aussi de mettre en perspective le fait que nous sommes partis des « besoins » des salariés en insertion et des logiques institutionnelles souvent difficiles à saisir par ceux qui en sont les usagers.

De fait, le projet peut sembler ambitieux pour la Régie seule, mais sur le territoire des partenariats existent et les projets peuvent donc être coopératifs. Néanmoins, la proposition globale s'appuie sur les représentations des interviewés et leurs propositions.

Le schéma du Projet de développement global « Régie Impulsion »



Chapitre2 : Les préconisations

Les propositions qui vont être formulées s'appuient sur le travail d'investigation mené et l'expérience vécue lors des rencontres avec les salariés et les partenaires.

-Création d'un outil de développement territorial impliquant les différents acteurs locaux.

La volonté des uns et des autres de s'impliquer dans un collectif est affirmée avec la réserve du respect du métier des uns et des autres. Au regard de la qualité des relations et de la compréhension commune qui par ailleurs n'interdit pas la critique, il semble qu'un outil formel de développement peut être créé à partir de l'existant.

Il peut prendre la forme d'une association de développement.

Cette création d'un comité de pilotage avec comme noyau dur les quatre partenaires déjà engagés (RQ, CCAS, Chaîne du terroir, centre Eiffel) et les financeurs (Villes, Département, l'Etat, la Région, ANPE, PLIE) est pensé comme l'instance de validation des projets territoriaux coopératifs.

-Un Centre Social intercommunal pour toute la partie socio-éducative (pas l'économique) qui peut être porté par l'association existante mais avec une autonomie financière et de gestion. L'intérêt de l'outil est de permettre une implication sur le territoire d'autres partenaires avec des logiques d'intervention amenant le portage collectif. Les dimensions sociales auront un

outil démultiplicateur favorisant ainsi une participation active sur le territoire. Le festif, les loisirs, les vacances et les relations pluri générationnelles seraient inscrites dans des réseaux de nouveaux acteurs (CAF, Vacances Ouvertes, Vacances Solidaires, Jeunesse et Sports...).

- Développement des prestations de la Régie sur les métiers liés à la dépendance. Une expérimentation régionale est en cours, il s'agira peut être d'opérer à une analyse des besoins locaux. En effet, la question du maintien à domicile des personnes en situation de dépendance traverse les réflexions des collectivités locales et le niveau national. Les engagements pris par les acteurs locaux du bassin minier (aménagement, qualité de vie, culture, transports, l'accès aux soins...) sont un atout pour le maintien sur le territoire de personnes ayant une attente en matière d'aide à domicile.

- Transfert de l'activité à une coopérative pour assurer la gestion des espaces verts des sites commerciaux créés et/ou, en création. La volonté de salariés de poursuivre dans une démarche collective l'expérience professionnelle peut se concrétiser par l'outil « coopérative » de l'économie sociale et solidaire. Cette création tout en étant intégrée dans le monde « marchand » favorise la participation citoyenne des salariés. Les services d'aide à la personne peuvent être intégrés dans cette démarche.

Si la force des propositions trouve sa source dans l'analyse des discours des interviewés et de notre capacité à penser un projet d'actions, rien ne s'oppose à entrevoir un projet de développement qui serait l'expression d'un secteur d'activité de la Régie, intégré dans le dispositif du contrat de progrès actuellement en discussion.

Bibliographie

C Baron - MC Bureau - C Leymarie - P Nivolle, "insertion, les feux-follets de la démocratie, Desclée de Brouwer, ed Charles Léopold Mayer.

Marion Carrel, les absents de la participation, revue territoires, nov. 2007

Article de Aline Chambras, « que des gens qui ne votent plus s'insère dans les instances de participation est déjà une réussite », interview de C Farge, revue territoire, novembre 2007, p 29

Morris Janowitz, obligations and rights, 1980, cité in Sur l'individualisme, op cit.

H Arendt, la condition de l'homme moderne, Paris, Calmann-Lévy, coll. Agora, rééd 1983.

Jacqueline Costa-Lescoux, Assimiler, insérer, intégrer, revue Projet, n° 227, 1991.

Raphaël Desanti/Philippe Cardon, L'enquête qualitative en sociologie. éd : ASH 2

Durkheim, De la division du travail social, Quadrige, 1991.

Michel Foucault, histoire de la sexualité; tome III, le souci de soi, Paris, Gallimard, 1984.

André Guittet, L'entretien ; techniques et pratiques, Ed: Armand Colin 2005

Jean Leca, Individualisme et citoyenneté, chapitre 7, Sur l'individualisme, sous la direction de Pierre Birnbaum et Jean Leca, collection Références, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, 1991.

Mancur Olson, Logique de l'action collective, Paris, PUF, 1978.

Dominique Turpin, Droit constitutionnel, PUF, collection premier cycle, septembre 1994

Alexis Tocqueville, De la démocratie en Amérique, Paris, Dunod, 1835.

Arthur Stinchcombe, Social structure and politics, 1975, cité in Sur l'individualisme.

Max Weber, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Plon, 1965.

Dictionnaire de la vie politique et sociale, sous la direction de Dominique Chagnollaud
collection cursus : dictionnaire de la science politique et des institutions politiques